

ANNEXE 3



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE



Réservoir Ambeille - Collioure

EXERCICE 2023

ARGELÈS-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBÈRE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBÈRES · MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES ·
ORTAFFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRÉ · SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES · SAINT-JULIEN-DES-MONTS

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240923-DL-2024-0213-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Table des matières

<u>Table des matières.....</u>	<u>1</u>
<u>Note liminaire.....</u>	<u>2</u>
<u>Caractérisation technique du service eau potable</u>	<u>3</u>
Description générale	3
Structure et mode de gestion du service	3
Moyens humains.....	5
Population desservie	5
Nombre d'abonnements.....	5
Le réseau de distribution d'eau potable	6
Nature des ressources en eau.....	7
Volumes vendus au cours de l'exercice.....	13
<u>Tarification de l'eau et recettes du service.....</u>	<u>17</u>
Modalités de tarification	17
Prix du service	17
Facture d'eau type (120 m ³) et variations.....	19
Recettes d'exploitation du service.....	20
Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés.....	21
<u>Indicateurs de performances.....</u>	<u>22</u>
Qualité de l'eau en distribution.....	22
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	22
Réseau de distribution	23
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable.....	23
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	24
Les usagers et le service	25
<u>Financement des investissements</u>	<u>25</u>
Montants financiers des travaux engagés.....	25
En-cours de la dette et montant des amortissements	26
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité	26
Programme pluriannuel de travaux.....	27
<u>Annexe : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse</u>	<u>28</u>



Note liminaire

Le présent rapport relatif au service public de l'eau potable est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque commune afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'utilisateur et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service public de l'eau potable établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995, ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.

Caractérisation technique du service eau potable

Description générale

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés (CC ACVI) regroupe 15 communes : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-del-Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les abonnés du service eau potable au siège de la CC ACVI à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail (serviceclient@cc-acvi.com).

Le service d'astreinte de la Régie des Eaux permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 (tél : 04.68.81.63.77 ou 04.68.95.21.95).

Structure et mode de gestion du service

Le service eau potable a pour missions la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable, ainsi que la relation à la clientèle.

Ces missions sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La Régie assure en effet elle-même l'exploitation du service, prenant en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

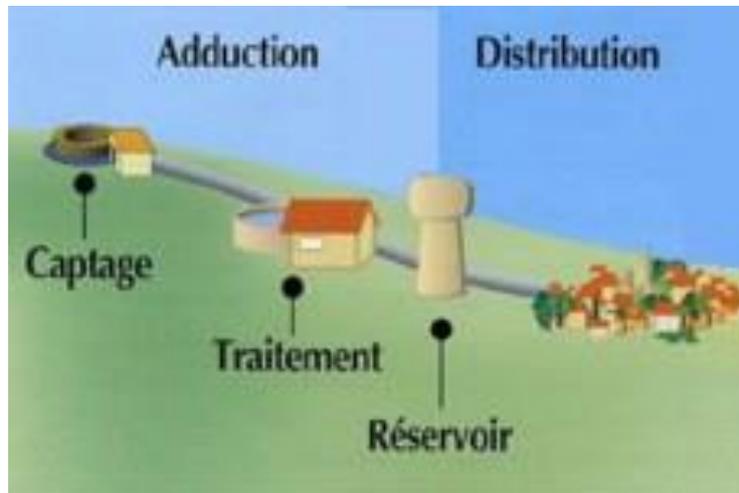
Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de gestion	Gestionnaire précédent
CDC	Argelès-sur-Mer	2002	Régie	Véolia
	Montesquieu-des-Albères	2002		Régie municipale
	Laroque-des-Albères Palau-del-Vidre Saint-André Saint-Génis-des-Fontaines Sorède Villelongue-dels-Monts	2006		Véolia
	Banyuls-sur-Mer Cerbère Collioure Port-Vendres	2010		Véolia
	Elne	2014		Régie municipale
	Ortaffa	2014		Saur
	Bages	2017		Saur

ANNEXE 3



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la compétence production (captage de l'eau, adduction, traitement) est assurée par la CC ACVI, suite à la dissolution du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval (S.M.P.E.P.T.A.).

Le service production de la Régie n'a pas d'abonné, il alimente en eau les différentes unités de distribution (ci-après désignées par « UDI »), qui sont les unités chargées de fournir l'eau potable aux abonnés, comme indiqué dans le schéma ci-dessous.



Le tableau ci-dessous détaille les unités de distribution affiliées à la CC ACVI.

UDI	Communes desservies par l'UDI
UDI ARGELÈS-SUR-MER	Argelès-sur-Mer
UDI BAGES	Bages
UDI BASSE-PLAINE DU TECH	Laroque-des-Albères Palau-del-Vidre Saint-André Saint-Génis-des-Fontaines Sorède Villelongue-dels-Monts
UDI CÔTE VERMEILLE	Banyuls-sur-Mer Cerbère Collioure Port-Vendres
UDI ELNE	Elne
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	Montesquieu-des-Albères
UDI ORTAFFA	Ortaffa

Moyens humains

La Régie des Eaux est composée de 39 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des services administratifs affectés au service de l'eau potable) ainsi qu'1 saisonnier en période de relève. Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des usines de traitement, du laboratoire d'analyses et du service clientèle.

Population desservie

	Population*	Nb d'habitants temporaires	Nb d'habitants desservis
UDI ARGELÈS-SUR-MER	11 088	100 000	111 088
UDI BAGES	4 539	300	4 839
UDI BASSE PLAINE DU TECH	17 244	7 100	24 344
UDI CÔTE VERMEILLE	12 604	31 000	43 604
UDI ELNE	9 551	800	10 351
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1 299	400	1 699
UDI ORTAFFA	1 822	200	2 022
TOTAL	58 147	139 800	197 947

* Chiffres extraits du recensement général des populations légales de 2021 publiés par l'INSEE.

Nombre d'abonnements

	Nb d'abonnements domestiques	Nb d'abonnements non domestiques (industrie, etc.)	Nb communes alimentées
UDI ARGELÈS-SUR-MER	9 245	0	1
UDI BAGES	2 430	0	1
UDI BASSE PLAINE DU TECH	11 033	0	6
UDI CÔTE VERMEILLE	11 685	0	5
UDI ELNE	4 645	0	1
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	910	4	1
UDI ORTAFFA	1 017	0	1
TOTAL	40 965	4	-

NB : Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique, en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

ANNEXE 3



Le réseau de distribution d'eau potable

La valeur du linéaire de réseau de desserte est issue des données du Système d'Information Géographique (S.I.G.) de la CC ACVI.

Le linéaire du réseau de canalisations du service public de distribution d'eau potable détaillé par commune et par secteur d'UDI dans les tableaux ci-dessous :

Communes	Linéaire de réseau (km)
ARGELÈS-SUR-MER	147,71
BAGES	28,81
BANYULS-SUR-MER	52,04
CERBÈRE	19,04
COLLIOURE	45,12
ELNE	61,64
LAROQUE-DES-ALBÈRES	38,82
MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	30,47
ORTAFFA	16,67
PALAU-DEL-VIDRE	20,18
PORT-VENDRES	36,35
SAINT-ANDRÉ	29,47
SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES	34,57
SORÈDE	38,55
VILLELONGUE-DELS-MONTS	22,67
TOTAL	622,11

Secteur	Linéaire de réseau (km)
UDI ARGELÈS SUR MER	147,71
UDI BAGES	28,81
UDI BASSE-PLAINE-DU-TECH	184,26
UDI CÔTE VERMEILLE	152,55
UDI ELNE	61,64
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	30,47
UDI ORTAFFA	16,67
TOTAL	622,11

Nature des ressources en eau

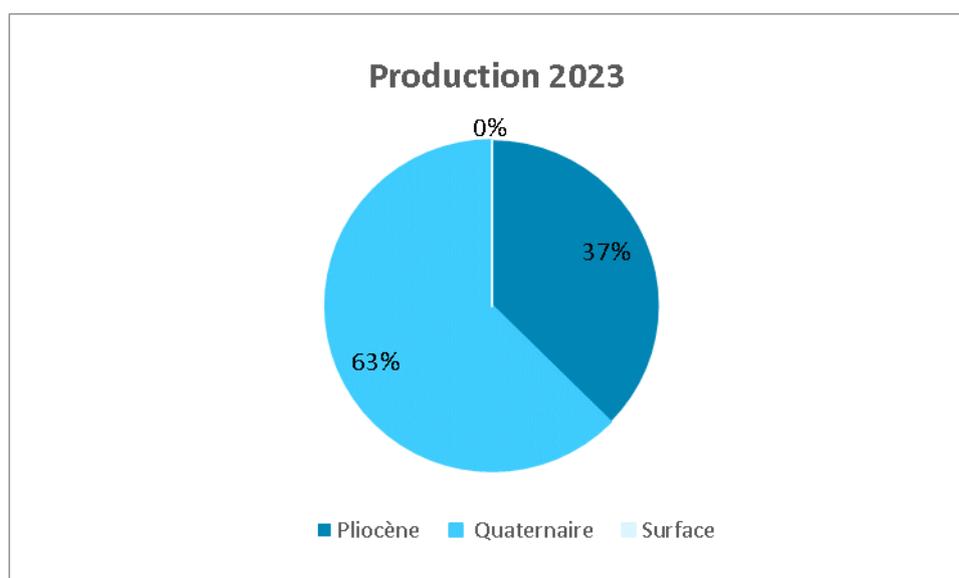
✓ Unité de production globale

Les tableaux ci-après détaillent la production globale comparée à celle de 2021. Le premier constitue un bilan comparatif de la production globale par profondeur de prélèvement, et le second détaille les résultats par site.

Légende des tableaux de cette section :

	Prélèvement en nappe souterraine profonde
	Prélèvement en nappe souterraine superficielle
	Surface

Profondeur de la nappe souterraine	Production 2022 (en m ³)	Production 2023 (en m ³)	Variation
Pliocène (nappe souterraine profonde)	2 230 905	2 188 939	-1,88%
Quaternaire (nappe souterraine superficielle)	4 447 229	3 664 638	-17,60%
Surface	0	0	0,00%
TOTAL	6 678 134	5 853 577	-12,35%



ANNEXE 3



Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation
F1 Font d'en Barere MONTECOT	2 500	167 434	292 784	74,87%
F2 La fabregue MONTECOT	2 000	241 092	164 834	-31,63%
F3 La Vignasse MONTECOT	1 800	249 001	193 599	-22,25%
F4 Salobre MONTECOT	1 900	260 312	253 481	-2,62%
F5 Aygal MONTECOT	1 700	224 482	227 917	1,53%
FM MONTECOT	2 500	344 673	272 569	-20,92%
P2 ELNE	4200	424 841	154 904	-63,54%
P3 Pla de la Barque ELNE	2400	114 294	106 908	-6,46%
F1 Mas Aragon ELNE	4800	510 045	541 481	6,16%
F2 Mas Aragon ELNE	3600	98 499	57 214	-41,91%
Drain Pont du Tech ARGELÈS-SUR-MER	8600	679 920	995 466	46,41%
Forage Val Auger BANYULS-SUR-MER	2400	310 287	164 054	-47,13%
Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELÈS-SUR-MER	/	1 982	1 782	-10,09%

ANNEXE 3



Puits Négade LATOUR-BAS-ELNE	9200	1 201 143	717 867	-40,23%
Forage Négade LATOUR-BAS-ELNE		217 697	351 761	61,58%
Source Sabirou ST-GÉNIS-DES- FONTAINES	1800	285 022	185 779	-34,82%
Puits & Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU-DES- ALBÈRES	1640	138 528	112 186	-19,02%
Forages F1 Salita BROUILLA	4800	270 186	180 727	-33,11%
Forages F2 Salita BROUILLA		341 405	349 904	2,49%
Forages P3 Salita BROUILLA		269 087	254 278	-5,50%
Forage El Raig LAVAIL	/	14 783	6 210	-57,99%
Forage Pompidor ORTAFFA	200	2 217	815	-63,24%
F1 Bis Cave Coopérative BAGES	1200	259 777	216 245	-16,76%
F2 Millerols BAGES	1200	51 427	50 810	-1,20%
TOTAL GÉNÉRAL		6 678 134	5 853 577	-12,35%

ANNEXE 3



✓ UDI Argelès-sur-Mer

Les ressources qui alimentent la commune d'Argelès-sur-Mer sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2022 [m ³]	Production 2023 [m ³]	Variation
Puits Négade LATOUR-BAS-ELNE	700	1 201 143	717 867	-40,23%
Forage Négade LATOUR-BAS-ELNE	1 400	217 697	351 761	61,58%
PONT DU TECH 2 <i>Bâche de reprise</i>	5 700	721 784	671 068	-7,03%
Compteur du RAVANER (Intercom Côte Vermeille) Interconnexion	-	73 784	71 179	-3,53%
TOTAL	14 900	2 213 813	1 811 875	-18,18%

✓ UDI Bages

Les ressources qui alimentent en eau la commune de Bages sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2022 [m ³]	Production 2023 [m ³]	Variation
FORAGE F1Bis Cave Coopérative	1 200	259 777	216 245	-16,76%
FORAGE F2 MILLEROLLES	1 200	51 427	50 810	-1,20%
TOTAL	2 400	311 204	267 055	-14,18%

✓ UDI Basse-Plaine-du-Tech

Les ressources qui alimentent en eau les communes de cette UDI sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2022 [m ³]	Production 2023 [m ³]	Variation
Forages F1 Salita BROUILLA	4 800	270 186	180 727	-33,11%
Forages F2 Salita BROUILLA		341 405	349 904	2,49%
Forages P3 Salita BROUILLA		269 087	254 278	-5,50%

ANNEXE 3



Source Sabirou St-GÉNIS-DES-FONTAINES	1 800	285 022	185 779	-34,82%
Forage LAVAIL « El Raig »	/	14 783	6 210	-57,99%
Réservoir du Grand Bosc ELNE Station de refoulement	5 000	354 208	483 345	36,46%
TOTAL	11 600	1 534 671	1 460 243	-4,85%

NB : Une demande de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour le forage Lavail « El Raig ».

✓ *UDI Côte Vermeille*

Les ressources qui alimentent en eau les communes de cette UDI sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation
P2 ELNE	4 200	424 841	154 904	-63,54%
Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au P2 ELNE* Interconnexion	/	0	0	0,00%
P3 « Pla de la Barque » ELNE	2 400	114 294	106 908	-6,46%
F1 Mas Aragon – ELNE	4 800	510 045	541 481	6,16%
F2 Mas Aragon – ELNE	3 600	98 499	57 214	-41,91%
Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au Mas Aragon ELNE* Interconnexion	/	93 842	0	0,00%
Surpresseur des Criques de Porteils ARGELÈS-SUR-MER	/	39	7	-82,05%
Drain du Pont du Tech ARGELÈS-SUR-MER	8 600	679 920	995 466	46,41%
Forage du Val Auger BANYULS-SUR-MER**	2 400	310 287	164 054	-47,13%
Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELÈS-SUR-MER	/	1 982	1 782	-10,09%
Depuis distribution Ambeille via Ravaner** Interconnexion	/	- 73 190	- 71 179	-3,53%
PONT DU TECH 2 (ex-SMPEPTA)*** Bâche de reprise	5 700	- 721 784	- 671 068	-7,03%
TOTAL		1 438 775	1 279 569	-11,07%

* Volume importé

** Utilisation saisonnière

*** Volume exporté vers Argelès-sur-Mer

ANNEXE 3



✓ UDI Elne

La commune d'Elne est alimentée depuis le réservoir du Gran Bosc, par les forages du Pliocène F1 « Foun d'en Barrere », F2 « Mas La Fabrègue », F3 « La Vignasse », F4 « Salobre », F5 « Aygual », et FM « Montescot ».

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation
Prélèvement en nappe souterraine	Connexion au réseau PRODUCTION	Compteur Général Commune d'ELNE	NM	787 338	665 594	-15,46%

✓ UDI Montesquieu-des-Albères

Les ressources qui alimentent en eau la commune de Montesquieu-des-Albères sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation
Puits Trompettes Hautes MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1 200	117 554	93 222	-20,70%
Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	840	20 974	18 964	-9,58%
TOTAL	2 040	138 529	112 186	-19,02%

✓ UDI Ortaffa

Les ressources qui alimentent la commune d'Ortaffa en eau sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation
FORAGE POMPIDOR	200	2 217	815	-63,24%
Réseau GRAN BOSC Interconnexion	-	93 166	99 065	6,33%
Réseau CdC des ASPRES Interconnexion *	-	6 280	2 043	-67,47%
TOTAL	200	101 663	101 923	0,26%

*Compteur de Brouilla.

ANNEXE 3



Volumes vendus au cours de l'exercice

✓ *Unité de production globale*

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	6 678 113	5 853 578	
Volume importé	0	0	
Volume exporté vers MONTESCOT	125 868	103 309	
Volume perdu en distribution-livraison	230 506	111 979	-51,4%
Volume consommé par les adhérents	6 447 607	5 741 599	-10,9%
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	6 457 607	5 751 599	-10,9%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>96,70%</i>	<i>98,26%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]*</i>	<i>23,594</i>	<i>23,594</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>27,9</i>	<i>11,8</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>26,8</i>	<i>13,0</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance ».

✓ *UDI Argelès-sur-Mer*

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	1 418 840	1 069 629	
Volume importé	721 784	671 068	
	73 190	71 179	
Volume exporté	39	7	
Volume mis en distribution	2 213 813	1 811 876	-18,16%
Volume consommé par les abonnés	1 887 044	1 703 715	-9,72%
Volume consommé par le Service	15 000	15 000	
Volume total consommé	1 902 044	1 718 715	-9,64%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>85,92%</i>	<i>94,86%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>158,57</i>	<i>147,71</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>4,38</i>	<i>2,01</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>4,12</i>	<i>0,41</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>32,86</i>	<i>31,88</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance ».

ANNEXE 3



✓ UDI Bages

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	311 204	267 057	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	311 204	267 057	-14,19%
Volume consommé par les abonnés	239 883	193 853	-19,19%
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	249 883	203 853	-18,42%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>80,30%</i>	<i>76,33%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>28,26</i>	<i>28,81</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>6,91</i>	<i>6,96</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>5,94</i>	<i>6,01</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>24,23</i>	<i>19,39</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ UDI Basse Plaine du Tech

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	1 180 464	976 898	
Volume importé	354 208	483 345	
Volume exporté	0	1 245	
Volume mis en distribution	1 534 671	1 458 998	-4,93%
Volume consommé par les abonnés	1 014 434	935 346	-7,80%
Volume consommé par le Service	30 000	40 000	
Volume total consommé	1 044 434	975 346	-6,61%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>68,06%</i>	<i>66,88%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>169,69</i>	<i>184,26</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>8,40</i>	<i>7,79</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>7,92</i>	<i>7,19</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>16,86</i>	<i>14,52</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

ANNEXE 3



✓ UDI Côte Vermeille

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	2 139 867	2 021 809	
Volume importé (depuis distribution Argelès)	39	7	
Volume importé (depuis interconnexion Gran Bosc)	93 842	7 945	
Volume exporté (depuis production Pont du Tech)	721 784	671 068	
Volume exporté (depuis distribution Ambeille Ravaner)	73 190	71 179	
Volume mis en distribution	1 438 774	1 287 514	-10,51%
Volume consommé par les abonnés	1 032 397	946 297	-8,34%
Volume consommé par le Service	20 000	20 000	
Volume total consommé	1 052 397	966 297	-8,18%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>82,70%</i>	<i>84,17%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>147,58</i>	<i>152,55</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>5,80</i>	<i>6,13</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>5,43</i>	<i>5,77</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>19,54</i>	<i>17,35</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ UDI Elne

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	787 338	665 594	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	787 338	665 594	-15,46%
Volume consommé par les abonnés domestiques	595 152	486 542	-18,25%
Volume consommé par les abonnés non-domestiques	23 306	23 306	
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	628 458	519 848	-17,28%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>79,82%</i>	<i>78,10%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>64,2</i>	<i>61,64</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>7,21</i>	<i>6,92</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>6,78</i>	<i>6,48</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>26,82</i>	<i>23,11</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

ANNEXE 3



✓ UDI Montesquieu-des-Albères

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	138 529	112 186	
Volume importé	0	1 245	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	138 529	113 431	-18,12%
Volume consommé par les abonnés	106 156	94 165	-11,30%
Volume consommé par le Service	2 000	2 000	
Volume total consommé	108 156	96 165	-11,09%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>78,07%</i>	<i>84,78%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>31,27</i>	<i>30,47</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>2,84</i>	<i>1,73</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>2,66</i>	<i>1,55</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>9,48</i>	<i>8,65</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

Volumes [m ³]	2022	2023	Variation
Volume produit	2 217	815	
Volume importé	99 446	101 108	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	101 663	101 923	0,26%
Volume consommé par les abonnés	83 829	78 334	-6,56%
Volume consommé par le Service	2 500	2 500	
Volume total consommé	86 329	80 834	-6,37%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>84,92%</i>	<i>79,31%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>15,24</i>	<i>16,67</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>3,21</i>	<i>3,88</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>2,76</i>	<i>3,47</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>15,52</i>	<i>13,29</i>	

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

Tarification de l'eau et recettes du service

Modalités de tarification

✓ *Abonnement et consommation*

Les tarifs de l'eau potable au 1^{er} janvier 2023 et 1^{er} janvier 2024 ont été fixés par les délibérations :

- n° DL2022-0233 lors de la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2022.
- n° DL2023-0270 lors de la séance du Conseil Communautaire du 11 décembre 2023.

✓ *Autres prestations*

Les bordereaux de prix de l'ensemble des tarifs aux usagers sont disponibles sur le site internet de la CC ACVI (<https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/eau-assainissement/services-aux-clients/facturation-tarification/>).

Ils ont été fixés par la délibération n° DL2023-0268 lors de la séance du Conseil Communautaire du 11 décembre 2023.

Prix du service

Les tarifs de vente en gros applicables durant l'exercice sont détaillés dans les tableaux suivants.

NB : le service est assujéti à la TVA. Cette dernière est :

- Volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants ;
- Obligatoire en cas de délégation du service public ainsi que pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants.

✓ *Unité de de production globale*

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2023 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2024 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ HT par m ³ / an)	Ø 15 mm	0,15	0,15
Taxes et redevances			
	TVA	5,5%	5,5%

✓ Unités de distribution

A compter du 1er janvier 2023, la troisième et dernière phase du lissage du prix de l'eau potable prend effet. Les usagers du territoire de la CC ACVI sont soumis au même tarif de l'eau potable.

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2023 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2024 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ HT par m ³ / an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. / an)	Tranche 1 (0 à 50m ³)	0,94	0,94
	Tranche 2 (>50m ³)	1,14	1,14
Taxes et redevances			
	TVA	5,5%	5,5%
	Redevance préservation des ressources en eau	0,06831	0,06831
	Redevance pollution	0,28	0,29

Facture d'eau type (120 m³) et variations

Les factures suivantes, précisant les variations entre le 01/01/2023 et le 01/01/2024 sont données pour une consommation annuelle d'un ménage de référence (120m³).

✓ *Unités de distribution*

Détail de facturation	Quantité	Prix 2023 (€HT)	Prix 2024 (€HT)	Évolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
Eau				
PRIME FIXE	1	38,18	38,18	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<50M ³)	50	0,94	0,94	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (<50M ³)	70	1,14	1,14	0,00%
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	120	0,06831	0,06831	0,00%
TAXES REVERSÉES À DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS				
Pollution				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,28	0,29	3,57%
Montant total HT pour 120m ³ – part EAU		173,18	173,18	0,00%
Montant total HT pour 120m ³ – part POLLUTION		33,60	34,80	0,00%
Montant total HT pour 120m ³		206,78	207,98	0,58%
TVA (EAU : 5,5%)		11,37	11,44	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		218,15€	219,42€	
Prix total TTC au m³		1,82€	1,83€	

Recettes d'exploitation du service

✓ Unité de production

RECETTES D'EXPLOITATION (€ HT)	
PRODUCTION	945 523 €HT

✓ Unités de distribution

RECETTES D'EXPLOITATION (€ HT)					
	Redevances d'eau potable (€HT)	Redevances pollution (€HT)	Redevances prélèvement (€HT)	Prestations travaux (€HT)	Autres produits annexes (€HT)
UDI ARGELÈS-SUR-MER	2 411 351,67	468 302,11	116 375,12	112 804,96	22 527,59
UDI BAGES	294 181,39	47 100,44	13 239,75	16 530,39	4 332,23
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 404 428,40	257 433,70	63 887,43	134 624,80	25 568,17
UDI CÔTE VERMEILLE	1 526 886,70	258 410,35	64 536,97	83 638,75	24 803,78
UDI ELNE	728 698,64	135 239,72	33 613,03	24 644,00	8 664,46
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	135 511,68	26 195,68	6 432,00	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH	
UDI ORTAFFA	120 076,66	21 405,44	5 350,69	7 005,97	1 732,89
TOTAL	6 621 135,14 €	1 214 087,44 €	303 434,99 €	379 248,87 €	87 629,12 €

Communes	Volume facturés (m ³)	Montant des recettes liées à la facturation pour l'année 2022 (€HT)
		DC184
UDI ARGELÈS-SUR-MER	1 703 715	2 996 028,90
UDI BAGES	193 853	354 521,58
UDI BASSE PLAINE DU TECH	935 346	1 725 749,53
UDI CÔTE VERMEILLE	946 297	1 849 834,02
UDI ELNE	509 848	897 551,39
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	94 165	168 139,36
UDI ORTAFFA	78 334	146 832,79
TOTAL	4 461 558 m3	8 138 657,57 €

Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés

	Volumes facturés (m ³)	Redevances eau potable (€HT)
UDI ARGELÈS-SUR-MER	1 703 715	2 411 351,67
UDI BAGES	193 853	294 181,39
UDI BASSE PLAINE DU TECH	935 346	1 404 428,40
UDI CÔTE VERMEILLE	946 297	1 526 886,70
UDI ELNE	509 848	728 698,64
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	94 165	135 511,68
UDI ORTAFFA	78 334	120 076,66
TOTAL	4 461 558 m3	6 621 135,14 €

	Montant des impayés sur factures 2022 au 31/12/23 (€ TTC)	Montant des factures émises en 2022 (€ TTC)	Taux d'impayés
	VP268	VP185	P257.0
UDI ARGELÈS-SUR-MER	89 218,29	3 152 056,47	2,83
UDI BAGES	20 524,33	441 665,80	4,65
UDI BASSE PLAINE DU TECH	70 346,26	2 144 142,89	3,28
UDI CÔTE VERMEILLE	74 327,94	2 129 151,95	3,49
UDI ELNE	51 953,79	1 063 230,01	4,89
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	10 976,94	211 229,01	5,20
UDI ORTAFFA	5 021,62	158 996,20	3,16
TOTAL	322 369,17 €	9 300 472,33 €	3,47

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0)*

2022 3,77%	2023 3,47%	↘
----------------------	----------------------	---

ANNEXE 3

Indicateurs de performances

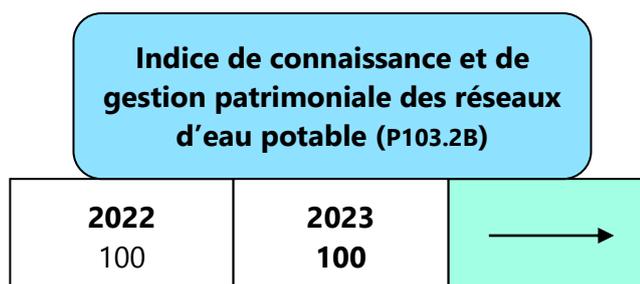
Qualité de l'eau en distribution

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques, sont détaillés ci-dessous :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico-chimique
	VP126	P101.1	P102.1
UDI ARGELÈS-SUR-MER	89	98,9 %	98,9 %
UDI BAGES	15	100,0 %	100,0 %
UDI BASSE PLAINE DU TECH	53	100,0 %	100,0 %
UDI CÔTE VERMEILLE	68	98,5 %	100,0 %
UDI ELNE	26	100,0 %	100,0 %
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	16	100,0 %	100,0 %
UDI ORTAFFA	11	100,0 %	100,0 %
TOTAL	278	99,3 %	99,6 %

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'ensemble du territoire est de **100 points**.



ANNEXE 3

Réseau de distribution

	Rendement de réseau	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/jour)	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/jour)
		P105.3	P106.3
UDI ARGELÈS-SUR-MER	94,86%	2,01	1,73
UDI BAGES	76,33%	6,96	6,01
UDI BASSE PLAINE DU TECH	66,88%	7,79	7,19
UDI CÔTE VERMEILLE	84,17%	6,13	5,77
UDI ELNE	78,10%	6,92	6,48
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	84,78%	1,73	1,55
UDI ORTAFFA	79,31%	3,88	3,47
MOYENNE	80,63%	5,06	4,60

Le rendement de réseau se calcule de la façon suivante :

$$Rdt = \frac{(Volume\ consommé\ autorisé + Volume\ exporté)}{(Volume\ produit + Volume\ importé)}$$

L'indice linéaire des volumes non comptés se calcule de la façon suivante :

$$I_{lvnc} = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ comptabilisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

L'indice linéaire de pertes en réseau se calcule de la façon suivante :

$$I_{lp} = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ consommé\ autorisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

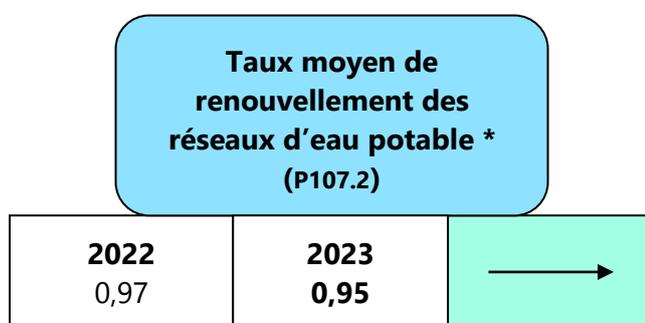
Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Il se calcule de la façon suivante pour l'année n :

$$Tr = \frac{(Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)) / 5}{(Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

ANNEXE 3

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable pendant l'exercice est le suivant :

	Taux moyen renouvellement des réseaux (%)
	P107.2
UDI ARGELÈS-SUR-MER	0,46%
UDI BAGES	2,76%
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1,46%
UDI CÔTE VERMEILLE	0,47%
UDI ELNE	0,71%
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1,25%
UDI ORTAFFA	1,46%
TOTAL	0,95%



* L'indicateur est calculé sur la base des travaux réceptionnés en 2023.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- 0 % : aucune action
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % : dossier déposé en préfecture
- 60 % : arrêté préfectoral
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

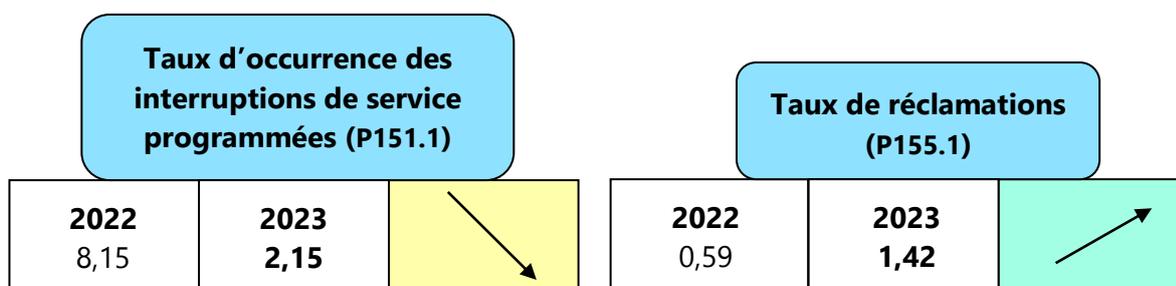
En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par la Régie ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

L'indice de protection de la ressource en eau est de : **80 %**.

ANNEXE 3

Les usagers et le service

	Nombre d'interruptions de service non programmées	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
	VP020	P151.1
UDI ARGELÈS-SUR-MER	2	0,22
UDI BAGES	18	7,41
UDI BASSE PLAINE DU TECH	31	2,81
UDI CÔTE VERMEILLE	25	2,14
UDI ELNE	3	0,65
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	6	6,59
UDI ORTAFFA	3	2,95
TOTAL	88	2,15



Financement des investissements

Montants financiers des travaux engagés

	Montant des travaux réalisés (€HT)	Subventions d'investissement (€HT)
	DC195	
UDI ARGELÈS-SUR-MER	557 112	22 018
UDI BAGES	420 421	53 200
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 472 292	10 731
UDI CÔTE VERMEILLE	1 255 837	420 880
UDI ELNE	556 913	103 684
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH	
UDI ORTAFFA	3 968	15 967
PRODUCTION	38 375	10 570
TOTAL	4 304 918 €	637 050 €

ANNEXE 3

En-cours de la dette et montant des amortissements

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	Encours de la dette au 31 décembre (€HT)	Annuité de l'emprunt (€HT)	Épargne brute (CAF Brute) (€HT)
	VP182		VP183
DISTRIBUTION	3 264 516,32	375 117,51	1 269 490,00
PRODUCTION	48 000,00	5 970,80	-686 470,00
TOTAL	3 312 516,32 €	381 088,31 €	583 020,00 €

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant amortissement (€HT)
DISTRIBUTION	1 684 187
PRODUCTION	133 369
TOTAL	1 817 556 €

Durée d'extinction de la dette de la CC ACVI (P207.0)

2022 1,76 ans	2023 5,68 ans	
-------------------------	-------------------------	---

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité

La Régie n'a pas réalisé de versement à un fonds de solidarité au cours de l'exercice 2023 mais elle a procédé à des abandons de créances.

	Abandons de créances (€)	Volumes facturés (m ³)	Montant des abandons de créances (€/ m ³)
	VP119	VP063	P109.0
TOTAL	45 601,27 €	4 461 558 m³	0,010 €/ m³

Montant des abandons de créances (P109.0)

2022 0,023 €/ m ³	2023 0,010 €/m ³	
--	---------------------------------------	---

La Régie n'a pas mené d'opération de coopération décentralisée au cours de l'exercice 2023.

ANNEXE 3

Programme pluriannuel de travaux

Aucun programme pluriannuel de travaux n'a été adopté pour l'exercice 2023.

ANNEXE 3

Annexe : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse

ÉDITION 2024

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

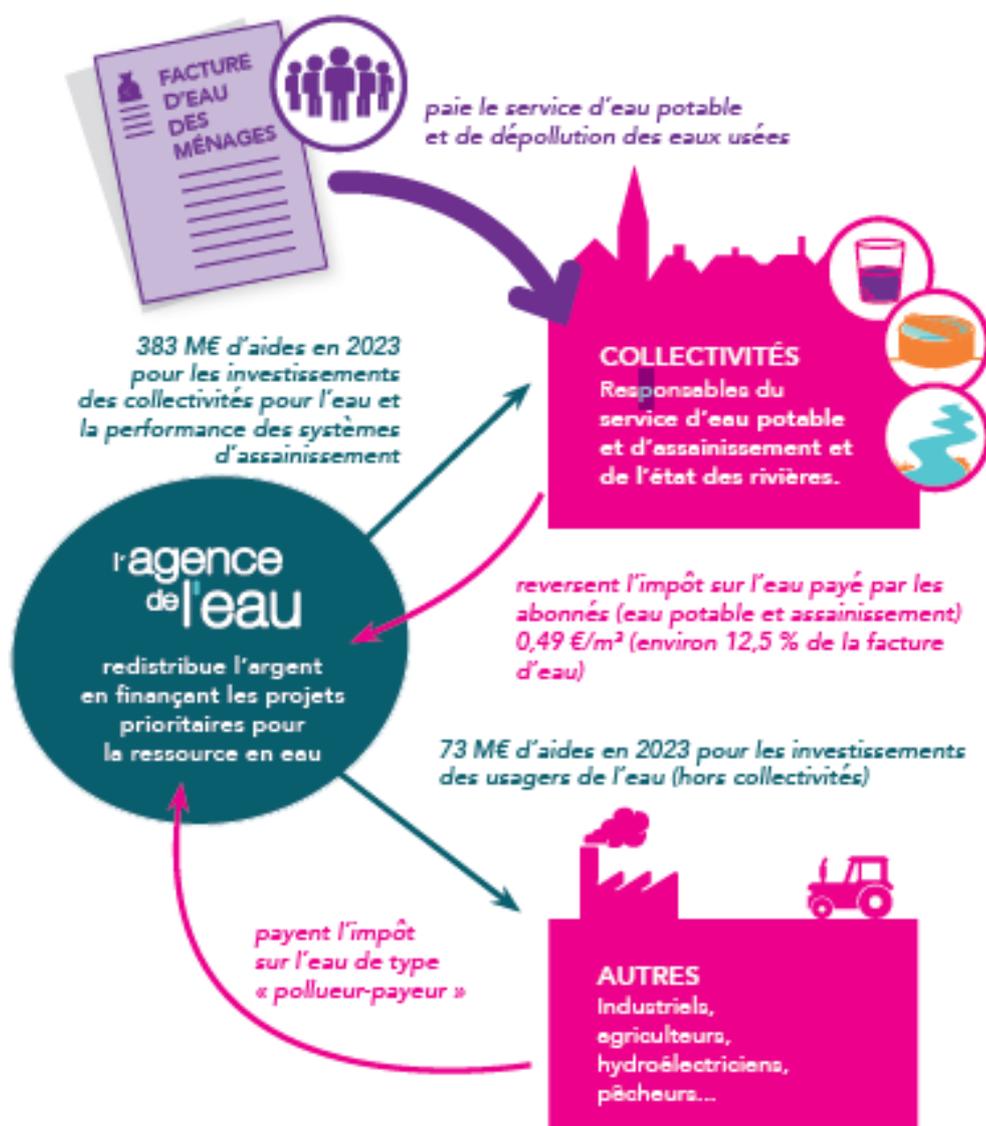
Grâce à cette fiscalité sur l'eau la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,95 € TTC/m³ et de 4,30 € TTC/m³ en France*. Environ 12,5 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, spécialisé dans la protection de l'eau.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2021.



**SAUVONS
L'EAU!**

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2023

60% des aides* attribuées en 2023 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau

(84,6 millions €)

590 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 6,75 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 123 000 habitants.

► Pour sécuriser l'alimentation en eau potable

(36,7 millions €)

90 opérations ont bénéficié de l'aide de l'appel à projets lancé pour accompagner la mesure 14 du Plan eau.

► Pour dépolluer les eaux

(135 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

32 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 74 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 27,6 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (79,5 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 59,2 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions industrielles

(10 millions €)

6119 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable

(7,3 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 4,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. 4,9 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité

(85,5 millions €)

53,8 km de rivières restaurées et 85 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 2 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 2 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale

(5,3 millions €)

60 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 20 pays en développement.

* incluant des crédits versés par l'État (Fonds vert et rénovation des canalisations d'eau potable).

ANNEXE 3

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

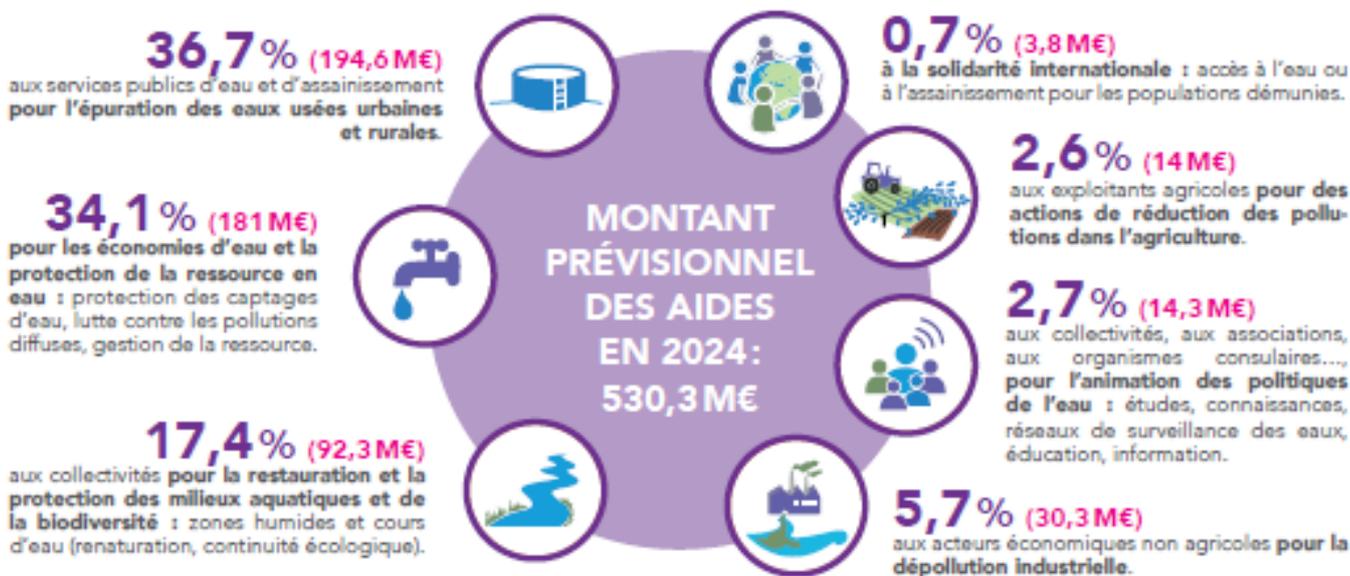
2024

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12,5 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 39,5 € par mois pour sa facture d'eau, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

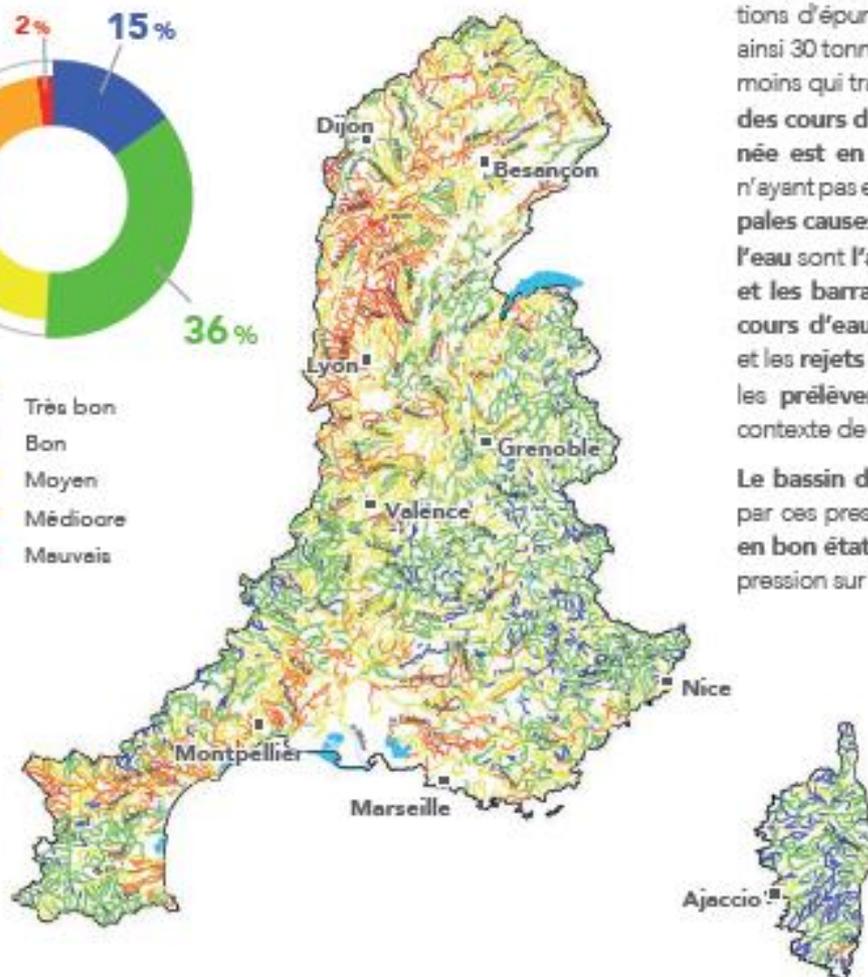
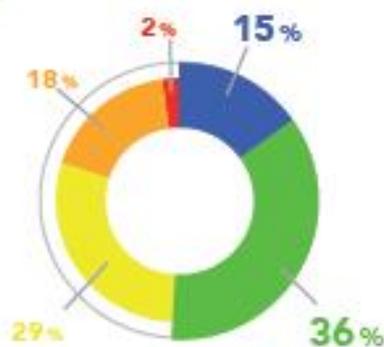


- Ces montants n'intègrent pas les crédits fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- Solidarité envers les communes rurales: l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- L'agence de l'eau contribue également au financement de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des peres nationaux. Le montant de cette contribution pour 2024 s'élève à 103,1 M€.

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau

Données 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes